

—Aïe, aïe, M. Passerat, votre arme a fait long feu, j'en ai peur, dit d'Aubigné à l'oreille du professeur.

—Ne pensez-vous point, monsieur le maréchal, dit M. de Rosny, voulant essayer à son tour s'il serait plus heureux, que ces messieurs hésiteraient moins s'ils ne craignaient qu'en se montrant trop promptement décidés, le roi, notre maître, ne tint pas assez compte d'eux.

—Je ne sais, monsieur, répondit Biron en hésitant.

—On veut se faire prier, on attend qu'on sache à quoi s'en tenir sur le prix.

—Ah ! monsieur, que dites-vous là ? la religion est d'un intérêt assez grand...

—Les serviteurs comme vous, maréchal, reprit l'ami d'Henri en baissant la voix et en tirant un peu à l'écart le soldat, n'ont pas besoin de demander, le roi leur donne sans cela. Le brevet de capitaine-général de l'infanterie et l'investiture du comté de Périgord en votre faveur seront les premières pièces qui recevront la signature du nouveau roi.

—Est-il vrai, M. de Rosny ? Savez-vous bien, ajouta-t-il, après que M. de Rosny lui eût confirmé par un geste la vérité de ses paroles, que ce bourgeois vêtu de noir, il désigna Passerat, m'a dit là tout à l'heure d'excellentes raisons à objecter aux discours de là dedans. Ce sont des maïs que je vais réduire au silence... je vous quitte... et je rentre pour leur conter un peu leur fait. Soyez tranquilles, je veux dans un instant les mener au roi, à notre roi Henri IV, souples comme un gant. Vous parlez d'or, mon garçon, dit-il, en frappant sur l'épaule de Passerat, "le vigneron de Suresne... le soleil... la gelée dans les vignes... le parterre royal... le rejeton de Saint-Louis... le sol national... c'est très beau; il n'y a rien à répondre à cela. Biron sait ce que parler veut dire... seulement j'ajouterai à votre harangue cette phrase que voici : Henri IV est le roi des braves, et ne sera abandonné que par les poltrons.

Et en parlant ainsi, il rentra précipitamment dans le logis de M. de Luxembourg.

—Eh bien ! dit Passerat d'un air triomphant. D'Aubigné riait beaucoup.

—Parbleu, mon maître, répondit-il, vous parlez d'or, ainsi que vient de le reconnaître ce gros homme en sa cuirasse, mais je crois que M. de Rosny, dans les quatre mots qu'il lui a dits à l'oreille, a parlé d'or aussi, vous avez à votre disposition les fleurs de la rhétorique, M. de Rosny y joint quelques fruits savoureux ; il prend par l'escarcelle ceux que vous lui amenez par les oreilles... Voici la Ligue bien lotie. Tous deux, vous récitez pour elle le vieux précepte d'Horace : *Utile dulci*.

Le retour du maréchal de Biron parmi les seigneurs catholiques, et son allocution à ceux qui hésitaient encore produisirent, il le paraît, un merveilleux effet, car un instant après, l'assemblée se séparait.

Passerat conçut tout de suite bon espoir en voyant que MM. d'Espèron et Vitry avaient l'air fort en colère sous leurs chapeaux enfoncés jusques à l'œil, et qu'aucun des seigneurs ne leur faisait escorte.

M. de Rosny fit quelques pas vers les sortans ; il entendit M. d'O. surintendant des finances, qui disait à M. de Longueville :

—La décision est bonne et lève toute difficulté. Maintenant, qui portera la parole pour déclarer au roi ce qui par nous a été résolu ?

—Moi, si vous voulez, répondit M. de Longueville.

—Que comptez-vous donc dire au roi, M. le duc ? demanda Rosny en s'approchant.

—Ceci, monsieur, qui est le résultat de nos délibérations, répondit le duc : la succession du royaume de France n'étant pas un de ces biens de petite valeur qu'on peut recueillir selon son plaisir et sa commodité, il convient de la prendre avec les conditions qui l'environnent. Le roi n'ignore pas par quels sermens la noblesse et tous les ordres de l'état sont attachés à la conservation de la foi catholique. En ce royaume, le sacre et le couronnement sont les consécérations nécessaires de la royauté. Or, de quelles mains ces saintes cérémonies pourraient-elles venir au roi ? La noblesse de France désire donc que le roi embrasse la religion du royaume avec le royaume, ou tout au moins que sa majesté consigne entre ses mains la promesse de se faire instruire pour répondre à ce vœu légitime.

—Que-croyez-vous que réponde le roi ? demanda Passerat à d'Aubigné ?

—Vous le demandez ! il n'est jamais embarrassé quand il s'agit de promettre, répondit d'Aubigny avec son air moqueur. Nous sommes tout prêt, répondra-t-il, et ne désirons rien tant davantage que d'être instruit par un bon, légitime et libre concile général et national, pour suivre et observer ce qui y sera conclu et arrêté. Il ajoutera même, pour peu qu'on le presse : Les états généraux du royaume seront par nous convoqués et assemblés dans les six mois...

—Très-bien, monsieur, s'écria Passerat, la France n'en demande pas davantage, quant à présent.

En ce moment de grands cris de *vive le roi!* s'élevèrent du camp, et annoncèrent que la présence de Bourbon avait décidé la soumission des Suisses et du reste de l'armée.

Passerat pressé de retourner à Paris pour apprendre toutes ces nouvelles à ses amis, prit congé de ses interlocuteurs.

—Mes seigneurs, dit-il en les quittant, nous nous reverrons, nous saurons à quoi nous en tenir sur l'efficacité des moyens que nous voulons consacrer au rétablissement des affaires du roi ; alors on aura vu qui de l'épée, de la plume ou de la clé d'or a le mieux travaillé pour nous faire toucher le but. Ce sont là trois grands appuis auxquels je joindrai un quatrième dont jamais je n'ai mieux senti la puissance qu'à présent et qui, je le crois, servira la cause royaliste plus qu'antre chose.

—Lequel donc ? demandèrent les deux huguenots.

—Le bon sens public, messeigneurs, répondit l'auteur de la *Ménippé*.

M. J. BRISSET.

Jean Réveillère.

Si le lecteur connaissait le pays qui s'étend sur les bords de la Loire, entre Clisson et les Ponts-de-Cé, je lui dirais de se représenter la vallée de Beaupreau vers Bellébat, ou le chemin qui monte à Torfon du côté de Nantes, ou la gorge sauvage qui s'ouvre aux pieds du Château de Tiffauges, qu'il se figure un fond de grasses prairies où serpente une rivière coulant à pleins bords et qu'on traverse sur une chaussée de pierres, puis, sur la hauteur, un petit chemin qui monte entre les genêts.

A mesure qu'on gravit, la tranquille vallée se déroule alentour avec les collines qui la resserrent de tous côtés et dont les sommets verdoyants se perdent à l'horizon.

Il est quatre heures de l'après-midi. Le soleil baigne les hauteurs de rayons obliques et déjà languissants, l'ombre s'allonge sur les

gazons. Tout ce beau pays est désert ; en suivant le sentier qui monte et qui se perd dans les bois, l'œil est distrait, en passant, par un toit couvert de tuiles d'un rouge vif qui tranche à travers les arbres. C'est la métairie de la Tour-Landry, maisonnette basse, à la mode du pays, qui tourne son pignon vers la route, et cachée à demi de ce côté par une haie vive. Devant l'habitation s'étend une cour rustique qui est aussi l'aire à battre le grain.

A ce moment que j'ai dit,—il y a longtemps de cela,—trois figures animaient ce paysage. Sur le seuil de la maison, une vieille femme assise filait, avec son grand bavolet bien empesté, un mouchoir à carreaux proprement croisé sur la poitrine et la quenouille fichée dans la ceinture ; plus loin, sous un arbre qui laissait percer quelques rayons de soleil, une jeune fille, bras nus, vannait du grain. Entre les deux femmes une enfant de sept ou huit ans se roulait avec un gros chien sur un monceau d'herbes sèches. Par moments, l'enfant se levait et courait vers Jeanne, sa seconde sœur, qui gardait les vaches dans le pâtis, à deux ou trois cents pas de là. Ces pâtis sont des bois tapissés d'un gazon ras, et plantés de vieux chênes, où paissent les bestiaux en de vastes clairières. Jeanne suivait là ses vaches éparées en filant sa quenouille à pas lents.

La vieille femme s'appelait la Réveillère, du nom de feu Réveillère, son mari, métayer de la Tour-Landry, tué en 1790, dans les premiers troubles de la Vendée ; elle était la mère de ces trois filles. Jeanne, Geneviève et Marie, et d'un garçon du nom de Jean, qui menait la ferme depuis la mort du père.

Geneviève, qui vannait à ses côtés, était la fille aînée. Dans la longue habitude de ces travaux de campagne faits de compagnie, ces deux femmes demeuraient des heures entières sans se parler ; on n'entendait que le sifflement du fuseau et les secousses monotones du van.

Ce silence fut troublé par les cris de l'enfant, qui revenait du pâtis, et les gronderies de sa mère ; tandis que l'attention des travailleuses était suspendue, la Réveillère se retourna :

—Geneviève, vois le soleil qui baisse, mets ta soupe devant le feu ; si ton frère repasse par ici ce soir, il en aura sûrement bon besoin.

—Il ne repassera point ; quand ils sont venus le chercher, ils sont allés par là-bas, du côté de Trémentines ; il m'a bien dit : Geneviève, ne t'inquiète pas, je passerai peut-être encore la nuit dehors ; il a mis sa veste des dimanches en prenant son fusil.

—C'est aussi, je crois bien, notre tour aujourd'hui de porter à manger à la *cache*.

—Demain, notre mère ; c'est la Bory qui fait la chaudronnée aujourd'hui.

—Combien sont-ils bien dans les ajones ?

—Il y a trois messieurs prêtres en comptant notre curé, et puis trois ou quatre maisonnettes du côté du moulin ; ça fait une vingtaine de gens.

—Si Jean m'en croyait, il y en aurait vingt-quatre. On est toujours là plus sûrement à l'abri que dans sa maison.

—Vous dites vrai ; je vais toujours apprêter la soupe, dès que j'aurai fini cette mesure. Ne bouge pas de là, Marie, tu iras me chercher de l'eau.

Geneviève se hâta dans sa besogne, et la Réveillère se remit à tourner son fuseau. Dans ce nouveau silence, un coup de feu partit dans la vallée ; il fut suivi d'une vive fusillade qui gronda longtemps dans les échos avant que les femmes étonnées, immobiles, eussent pu dire un mot.